

## Formations à distance pour les entreprises du secteur

JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU INSCRIRE MON OU MES EMPLOYÉS À :

PARTICIPANTS

TITRE DE LA FORMATION	COÛT*	NB HEURES	DATES	1	2
<b>1- Utilisation des pesticides – Application en horticulture ornementale (CD4)</b>	<b>126,47 \$</b>	24 h en classe virtuelle : 6 blocs de 4 h	Bloc 1 – Tronc commun • Gr. 1 : 9,10 et 11 février de 8 h à 12 h • Gr. 2 : 2, 3 et 4 mars de 8 h à 12 h	Bloc 2 – Utilisation des pesticides- application en HO 22, 23 et 24 février de 13 h à 17 h 16, 17 et 18 mars de 13 h à 17 h	
<b>2- Accompagner le client au potager de A à Z</b>	<b>62,09 \$</b>	16 h en classe virtuelle : 1 bloc de 4 h 4 blocs de 3 h	• Gr. 1 : Les mercredis 10, 17, 24 et 31 mars et 7 avril de 13 h à 16 h • Gr. 2 : Les vendredis 19 et 26 mars et 2, 9 et 16 avril de 9 h à 12 h		
<b>3- Les vivaces et annuelles comestibles</b>	<b>28,74 \$</b>	9 h en classe virtuelle : 3 blocs de 3 h	• Gr. 1 : Les mardis 6, 13 et 20 avril de 13 h à 16 h • Gr. 2 : Les mercredis 14, 21 et 28 avril de 13 h à 16 h		
<b>4- Aménagement comestible « Foodscaping »</b>	<b>28,74 \$</b>	9 h en classe virtuelle : 3 blocs de 3 h	• Gr. 1 : Les lundis 8, 15 et 22 mars de 13 h à 16 h • Gr. 2 : Les jeudis 18, 25 mars et 1 <sup>er</sup> avril de 13 h à 16 h		
<b>5- Lutte intégrée aux principaux ravageurs</b>	<b>13,80 \$</b>	4 h en classe virtuelle : 2 blocs de 2 h	• Gr. 1 : Les jeudis 11 et 18 mars de 10 h à 12 h • Gr. 2 : Les mardis 23 et 30 mars de 14 h à 16 h		
<b>6- Vers une gestion optimale de l'eau</b>	<b>57,49 \$</b>	6 h en classe virtuelle : 3 blocs de 2 h	• Gr. 1 : Les mercredis 15, 22 et 29 septembre de 10 h à 12 h • Gr. 2 : Les jeudis 16, 23 et 30 septembre de 13 h à 15 h		

REMPLEISSEZ CE FORMULAIRE ET RETOURNEZ-LE PAR COURRIEL À ISABELLE.BONIN@QUEBECVERT.COM.  
 POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR INSCRIRE PLUS DE 2 PARTICIPANTS, CONTACTEZ-NOUS AU 450 501-1294.

### IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ NEQ : \_\_\_\_\_  
 Activité principale : \_\_\_\_\_  
 L'entreprise est-elle financée à plus de 50 % par des fonds public :    Oui    Non  
 Nom du responsable : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Adresse postale : \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS DE PAIEMENT

TPS : R125964353 TVQ : 1009563519

# Carte de crédit : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Code de vérification : \_\_\_\_\_  
 Paiements par virements bancaires : # institution : **815** # transit : **20100** # de compte : **700577-0** \* Coûts taxes incluses.

### INFORMATIONS DE L'ENTREPRISE POUR LE REMBOURSEMENT SALARIAL\*\* (VIREMENT BANCAIRE)

# Institution : \_\_\_\_\_ # Transit : \_\_\_\_\_ # Compte : \_\_\_\_\_  
 Courriel de la personne à qui envoyer la confirmation de paiement : \_\_\_\_\_

**TRAVAILLEUR AUTONOME ? POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU REMBOURSEMENT SALARIAL DE CE PROGRAMME, VOUS DEVEZ ÊTRE SUR LE REGISTRE DE PAIE DE L'ENTREPRISE.**

#### PARTICIPANT 1

Nom : \_\_\_\_\_  
 Fonction : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Statut :    cadre/gestionnaire    employé de production  
           de ventes/services    professionnel/technique  
 Taux horaire (avant avantages sociaux) : \_\_\_\_\_

#### PARTICIPANT 2

Nom : \_\_\_\_\_  
 Fonction : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Statut :    cadre/gestionnaire    employé de production  
           de ventes/services    professionnel/technique  
 Taux horaire (avant avantages sociaux) : \_\_\_\_\_

En tant que responsable, je certifie que la personne inscrite ci-haut est à l'emploi de mon entreprise actuellement et qu'elle le sera toujours au moment de suivre cette formation. Je certifie également que les renseignements fournis sont complets et véridiques. De plus, je m'engage à garder les fiches salaires et talons de paye disponibles pour vérification ultérieure, s'il y a lieu. Oui    Non

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

- Le formulaire doit être complété et envoyé à Québec Vert par courriel.
- Les coûts des formations sont indiqués dans le tableau au haut de cette page et doivent être défrayés par l'entreprise par carte de crédit ou virement bancaire (plus taxes/participant).
- Tous les participants inscrits doivent être disponibles pour la durée de la formation, et le salaire de l'employé doit être versé par l'employeur.
- \*\* Le salaire réel de l'employé est remboursé à 50 % (jusqu'à concurrence de 25 \$/heure).
- Le talon de paie pour la période de formation vous sera demandé pour confirmer la présence de l'employé et justifier le nombre d'heures à être remboursées. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.
- La confirmation de départ de la formation et le lien pour suivre la formation seront envoyés par courriel avant le début de la formation.
- L'inscription sera non transférable dès que la première séance de formation sera complétée.
- Annulation d'inscription : une demande d'annulation doit être faite par courriel à Québec Vert.
- En cas d'annulation de la formation pour des raisons hors de son contrôle, Québec Vert s'engage à fournir d'autres options de dates et d'heures aux personnes inscrites.

Avec l'aide financière de :